Seine-Saint-Denis
LE DÉPARTEMENT

AMBITION COLLÈGES 2020

OUVERTURE : SEPTEMBRE 2018

BIENVENUE À L'INTERNAT DU COLLÈGE INTERCOMMUNAL MONTREUIL-BAGNOLET

UN INTERNAT DE LA RÉUSSITE : POUR QUI, POUR QUOI ?

Depuis 2010, le Département de la Seine-Saint-Denis a investi plus d'1 milliard et demi d'euros dans le « Plan Ambition Collèges 2020 » pour la construction, reconstruction et modernisation des établissements de la Seine-Saint-Denis.

L'internat est un lieu d'étude, d'éducation et de socialisation. Il offre aux élèves les conditions optimales pour faciliter leurs apprentissages et améliorer leurs résultats scolaires. Dans un cadre accueillant et sécurisé, l'internat propose un projet pédagogique et éducatif à la fois exigeant et bienveillant : activités sportives et culturelles, apprentissage de l'autonomie et respect des règles de vie en collectivité. Il s'adresse aux filles comme aux garçons et respecte la mixité sociale. L'accueil en internat résulte d'une démarche volontaire de la part de l'élève et sa famille.

COMMENT S'ORGANISE UNE JOURNÉE À L'INTERNAT ?

L'internat accueille les élèves du lundi matin au vendredi soir.
Il ne fonctionne pas pendant les week-ends ni les vacances scolaires.

Le mercredi après-midi est consacré aux activités sportives et culturelles ou sorties programmées dans le cadre du projet pédagogique.
La participation aux activités, gratuites, est obligatoire. Les élèves inscrits à l'AS (association sportive) seront accompagnés par les professeurs d'EPS pour pratiquer leur activité.

UN EXEMPLE DE JOURNÉE-TYPE

6 h 45 – 7 h → réveil
7 h – 7 h 30 → douche et préparation
7 h 30 – 8 h 50 → petit-déjeuner
8 h – 12 h → cours
12 h 30 – 13 h 30 → déjeuner, pause méridienne
13 h 30 – 16 h 30 ou 17 h 30 → cours
16 h 30 ou 17 h 30 → goûter*
18 h – 19 h → aide aux devoirs / étude
19 h 30 – 20 h 30 → dîner
21 h 30 → extinction des feux
Plusieurs temps de pause sont proposés aux élèves sous la surveillance des assistants d'éducation.

* selon l'emploi du temps de l'élève.

QUI S'OCCUPERA DE MON ENFANT À L'INTERNAT ?

Comme au collège, c'est une vraie communauté éducative composée d'agent.e.s du Département et de l'Education nationale qui s'organise autour des élèves pour assurer leur réussite et leur bien-être.

Un.e conseiller.e principal.e d'éducation est nommé.e comme référent.e pour l'internat. Des assistant.e.s d'éducation encadrent les élèves depuis la sortie des cours jusqu'au lendemain matin : elles ou ils dorment sur place et assurent une astreinte de nuit. Un.e infirmier.e scolaire est affecté.e au collège et peut intervenir si nécessaire à l'internat.

Les agent.e.s techniques départementaux assurent l'entretien et le nettoyage quotidien des locaux. L'un ou l'une de ces agents est plus particulièrement chargé.e d'assurer le service du petit-déjeuner et du dîner ; elle ou il peut proposer aux enfants des activités culinaires (atelier crêpes…).

À QUOI RESSEMBLENT LES LOCAUX DE L'INTERNAT ?

L'internat du collège du collège intercommunal Montreuil-Bagnolet est situé dans l'enceinte du collège au 138 boulevard Chanzy.
Situé dans le Bas-Montreuil, le collège bénéficie d'une situation exceptionnelle : positionné au sud du parc départemental Jean-Moulin-Les Guilands, ouvert sur le boulevard Chanzy et en limite du périmètre du site NATURA 2000.

L'internat est un bâtiment linéaire de deux étages de chambres. Il peut accueillir 76 élèves répartis en 4 «maisons».

Chaque maison est composée de plusieurs chambres collectives regroupées autour de la chambre du maître ou de la maîtresse d'internat. Sur un étage se trouvent les deux maisons des filles, sur l'autre se trouvent les deux maisons des garçons.

Chacune d'entre elles est constituée de :

- 4 chambres pour 4 personnes d'une surface moyenne de 33 m²,
- 1 chambre pour 3 élèves pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite d'une surface moyenne de 40 m²,
- 1 salle d'étude équipée de vélo-bureau pour aider les élèves à mieux se concentrer. Ces appareils ont démontré les bienfaits de l'activité physique sur le cerveau, l'apprentissage et la concentration,
- 1 chambre de maître d'internat.

Au rez-de-chaussée, des espaces communs favorisent la sociabilité et l'entraide. Ils sont ouverts sur la cour et le jardin dédié aux internes :

- 1 salle de télévision de 40 m²,
- 1 salle de jeux calmes de 30 m² (jeux de société, lecture...),
- 1 salle de jeux bruyants 30 m² (baby-foot...),
- 1 tisannerie de 30 m².

LES + DU COLLÈGE DE MONTREUIL-BAGNOLET

- 1 **pôle sportif** comprenant une salle d'Éducation Physique et Sportive et un plateau sportif extérieur couvert
- 1 **salle polyvalente**,
- 1 **salle d'exposition** pour mettre en valeur les travaux des élèves ou réaliser des expositions temporaires
- 1 **espace parents multimédia** pour permettre aux parents d'avoir un lieu dédié au sein du collège.
- **L'aménagement d'une placette et d'un mail piéton** arboré et végétalisé reliant le boulevard Chanzy au Parc des Guilands.

COMBIEN COÛTE L'ACCUEIL DE MON ENFANT À L'INTERNAT ?

La participation des familles est basée sur le quotient familial. Selon les situations des familles, elle est comprise entre 69 € et 921 € par trimestre. Le prix comprend l'ensemble des prestations : les repas (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les goûters, les couvertures, les oreillers, les alèses, l'équipement de la chambre, l'aide aux devoirs, les activités culturelles et sportives. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour les familles.

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'INTERNAT DE MONTREUIL-BAGNOLET ?

Dossier d'inscription à renvoyer avant le mardi 10 avril 2018.

Où le retirer ?

Auprès des directeurs d'école et des chefs d'établissement ou sur le site www.dsden93.ac-creteil.fr, rubrique « dispositifs spécifiques ».

Comment le remplir ?

Avec l'aide des directeurs d'école, chefs d'établissement ou assistants sociaux scolaires.

Où déposer le dossier d'inscription ?

Auprès des directeurs d'écoles pour les nouveaux élèves de 6e et des chefs d'établissements pour les collégiens de 5e, 4e et 3e.

Plus d'informations sur les inscriptions :

http://www.dsden93.ac-creteil.fr